

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **CPE : MANIFESTATION DU 7 FEVRIER**

Dans le cadre de mon mandat parlementaire, je tiens à être dans l'hémicycle le mardi 7 février pour m'opposer avec mes collègues du groupe socialiste aux amendements destinés à valider le Contrat Première Embauche (CPE) et par là même à poursuivre le démantèlement du code du travail.

C'est pourquoi, je ne pourrai pas me joindre aux manifestants qui, ce même jour, à Niort, exprimeront, par leur présence massive leur opposition ferme et déterminée à ces mesures.

Vous remerciant de bien vouloir vous en faire l'écho, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève GAILLARD